

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04470
Numéro SIREN : 829 480 326
Nom ou dénomination : A&C ISOLATION

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 11163

A&C ISOLATION

BILAN ACTIF
Présenté en Euros

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

page 1

Edité le 27/06/2018

1163

ACTIF	du 01/04/2017 au 31/12/2017 (09 mois)	du Néant
-------	---	-------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	11 149		11 149	29,52		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 409		1 409	3,73		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	24 527		24 527	64,94		
Charges constatées d'avance	685		685	1,81		
TOTAL (II)	37 770		37 770	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	37 770		37 770	100,00		



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (09 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000	5,30
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	23 198	61,42
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	25 198	66,71
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118	2,96
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 333	6,18
. Organismes sociaux	7 267	19,24
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 854	4,91
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	12 572	33,29
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 770	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/04/2017 au 31/12/2017		du Néant		Variation	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	82 662		82 662	100,00			82 662	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	82 662		82 662	100,00			82 662	N/S	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			82 662	100,00			82 662	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)			68	0,08			68	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			23 415	28,33			23 415	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			179	0,22			179	N/S	
Salaires et traitements			26 305	31,82			26 305	N/S	
Charges sociales			5 721	6,92			5 721	N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			55 689	67,37			55 689	N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			26 974	32,63			26 974	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			26 974	32,63			26 974	N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/04/2017 au 31/12/2017		du Néant		Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15	0,02			15	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	15	0,02			15	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-15	-0,01			-15	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	3 760	4,55			3 760	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	82 662	100,00			82 662	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	59 464	71,94			59 464	N/S
RÉSULTAT NET	23 198	28,06			23 198	N/S
	<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

certifié conforme

Vintila

A&C ISOLATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 RUE JEAN DURAND

93240 STAINS
R.C.S : 829480326

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice** de **23 198,44** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **23 198,44** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
Au report à nouveau pour un montant de 22 998,44 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice** de **23 198,44** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **23 198,44** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 22 998,44 Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance

certifié conforme
V. Antile

A&C ISOLATION
S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 RUE JEAN DURAND

93240 STAINS
R.C.S : 829480326

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30/06/2018,
à 10H00,

Monsieur ADRIAN VINTILA, détenant 100 parts sociales,

associés de la société **A&C ISOLATION**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître **un bénéfice de 23 198,44 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice de 23 198,44 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **23 198,44 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 22 998,44 Euros
- **Rappel des dividendes distribués**
-
- L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

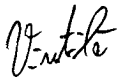
certifié

certifié conforme

A&C ISOLATION
S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 RUE JEAN DURAND

93240 STAINS
R.C.S. : 829480326

FEUILLE DE PRESENCE
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30/06/2018

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
ADRIAN VINTILA 43 RUE JEAN DURAND 93240 STAINS	100	100		
TOTAL	100	100		

Sur les 100 parts sociales composant le capital social, la feuille de présence fait apparaître que 1 associé est présent ou représenté, et totalise 100 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

- A la présente sont annexés :
- pouvoirs
 - formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.
La gérance



A&C ISOLATION

S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 RUE JEAN DURAND

93240 STAINS
R.C.S : 829480326

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **82 662,27** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **55 688,51** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **23 415,11** Euros au 31/12/2017 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **179,00** Euros au 31/12/2017 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **26 304,75** Euros au 31/12/2017 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **5 721,30** Euros au 31/12/2017 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2017 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-15,32** Euros au 31/12/2017, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **23 198,44** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Continuer de développer l'activité

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **0** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **0** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **37 085,07** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **25 198,44** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **12 571,63** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **82 662,27** Euros au 31/12/2017, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **26 973,76** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2017** fait ressortir un **bénéfice** de **23 198,44** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 22 998,44 Euros
-

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à STAINS
Le 30/06/2018

La gérance

V. L. L.

certifié conforme